



Fiche d'information

Date : Novembre 2022

Numérisation du fret ferroviaire

La numérisation et l'utilisation de nouvelles technologies sont indispensables pour un fret ferroviaire durable. Ainsi, les prestations du système ferroviaire dans le transport de marchandises pourront être fournies de manière plus flexible, plus simple, plus fiable et plus économique. Le transport de marchandises deviendra alors plus attrayant et plus compétitif, contribuant à la réalisation des objectifs climatiques.

L'élément central de la numérisation du fret ferroviaire est l'attelage automatique numérique (DAC, de l'anglais *Digital Automatic Coupling*). Le Conseil fédéral prévoit de soutenir financièrement le passage au DAC. Pour ce faire, il a mis en consultation le 2 novembre 2022 deux variantes visant un perfectionnement du fret ferroviaire.

Le DAC facilite l'exploitation du fret ferroviaire :

- **L'attelage mécanique des véhicules et de leurs conduites de frein est automatisé.** Cela remplace le processus manuel d'attelage à vis, qui prend beaucoup de temps, aussi bien sur les voies de raccordement que dans les gares de formation et de triage.
- **La procédure de préparation des trains est numérisée.** Les conduites électriques et de données permettent des fonctions numériques pour la conduite d'un train. Ainsi, lors de la préparation des trains, les processus manuels de documentation et de contrôle, nécessaires pour assurer le départ d'un train de marchandises en toute sécurité, peuvent être largement remplacés.

Le transport de marchandises par wagons complets isolés (TWCI) recèle le plus grand potentiel pour le DAC. Dans le TWCI, des milliers de wagons sont manœuvrés chaque jour via des voies de raccordement, des gares de formation et des installations de chargement. Le DAC permet d'automatiser et d'accélérer ces processus. Les trains complets profitent avant tout des procédures numériques et des gains de temps lors de la préparation.

L'adaptation des wagons et des locomotives au DAC doit être réalisée dans toute l'Europe d'ici 2030. Comme de nombreux trains de marchandises circulent au-delà des frontières, il est indispensable de coordonner la démarche avec les pays voisins et l'UE. En Suisse, il est prévu d'installer le DAC sur 14 000 à 18 000 wagons et 500 locomotives, en fonction de la décision politique sur le perfectionnement du fret ferroviaire sur l'ensemble du territoire. Le Conseil fédéral propose d'encourager ce post-équipement par une contribution d'investissement unique qui couvrira environ 30 % des coûts et dépendra de la durée d'utilisation résiduelle des wagons.

Informations/précisions :

Office fédéral des transports

Information

058 462 36 43

presse@bav.admin.ch